



Une protection sociale intégrale

Caisse d'assurance pour la protection de la Santé (CAPS)

Cette année encore, le Syndicat a été actif et a entretenu des liens étroits avec la CAPS. Deux des membres du Comité du Syndicat sont aussi membres élus au Comité de gestion de la CAPS ce qui lui permet d'être mieux au fait des décisions concernant la couverture santé des participants à la Caisse. « SHIF online » le système permettant aux assurés de faire leurs demandes de remboursement en ligne a atteint sa vitesse de croisière avec un taux de satisfaction positif mais les collègues sur le terrain dénoncent toujours la lenteur des remboursements. Le point noir demeure toujours l'accès aux soins pour l'ensemble de ces mêmes collègues. Il semble que le nouveau système mis en place concernant les établissements agréés dans chaque lieu d'affectation ne soit pas encore bien communiqué et le syndicat va devoir encore insister auprès de la Caisse pour que les collègues principalement sur le terrain puissent s'approprier pleinement cet outil et le faire évoluer si des prestataires de santé manquent sur cette liste. Cette série de mesures d'améliorations tangibles renforce la conviction du comité que cette caisse de santé est vraiment adéquate pour la taille et la spécificité de l'Organisation à condition bien sûr que l'administration y mette des moyens suffisants, que ce soient en termes de ressources financières ou de ressources humaines. Mais le retour des collègues du terrain beaucoup plus mitigé et sceptique doit être pris en compte porté à la connaissance de la caisse afin que celle-ci continue ses actions d'information et d'amélioration si nécessaire. Par ailleurs, Une étude actuarielle a eu lieu cette dernière année qui entrainera des discussions supplémentaires dans lesquelles les représentants des participants à la Caisse feront leur possible pour prendre les meilleures décisions destinées à garantir sa pérennité. Les membres représentants les assurés ont aussi participé à des groupes de travail internes à la caisse afin d'en améliorer sa gouvernance et sa viabilité.

Caisse de pensions

En ce qui concerne la Caisse de pensions, les représentants des participants ont été présents à la réunion annuelle qui s'est tenue entièrement virtuellement, COVID oblige, et ont défendu, comme à l'accoutumée, les intérêts du personnel de l'OIT. Un point à l'ordre du jour faisait peser une menace sur le futur de la représentation de l'OIT au sein du Pension Board mais nos représentants ont fait en sorte de limiter les dégâts. La situation financière du Fonds de pension est bonne. Pour des informations plus détaillées sur le fonds, le syndicat encourage ses membres à directement consulter son site web (<https://www.unjspf.org/fr/the-69th-session-of-the-un-pension-board-concludes-confirming-excellent-performance-of-the-un-pension-fund/>).

Au printemps 2022, à la suite d'une émission d'information de la CCISUA (notre fédération), le Syndicat du personnel a également soulevé d'importantes questions et préoccupations auprès des membres lorsque le Bureau de gestion des investissements (OIM) de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU) a envisagé d'externaliser une partie du fonds et que l'on a craint qu'une telle action ne compromette la sécurité du fonds de pension en l'exposant davantage à des portefeuilles à risque volatils. Après avoir demandé des éclaircissements sur le bien-fondé de cette mesure, l'OIM a accepté de la reporter de trois mois et s'est engagé à organiser d'autres séances d'information pour clarifier la situation. À ce jour, aucune autre mesure d'externalisation n'a été prise.

POUR PLUS D'INFORMATIONS:

